

Communiqué de presse

Succès du leasing et réduction des autres aides à l'achat

-

L'Avere-France alerte sur des décisions qui pénaliseront les entreprises et affecteront la dynamique d'un marché de l'occasion essentiel à la démocratisation du VE

L'Avere-France se félicite du succès du leasing social et du maintien des aides pour les plus modestes dans les récentes évolutions des aides à l'achat de véhicules électriques rendues publiques par un décret mardi 13 février. Cependant, l'association s'inquiète de la suppression du bonus pour les entreprises et les collectivités, qui risque de freiner la croissance du marché et de compromettre l'atteinte des objectifs ambitieux fixés par le Gouvernement. L'Avere-France appelle à une vigilance accrue sur le bon développement du marché de l'occasion vecteur de la démocratisation massive des véhicules électriques et à une concertation élargie pour garantir une transition énergétique la plus inclusive possible.

Doubler le leasing en supprimant le bonus occasion : une hypothèque sur l'avenir

L'Avere-France salue le succès du leasing social qui représente une solution concrète pour les électromobilistes aux revenus modestes : 50 000 demandes soit 2x plus qu'estimées, si elles sont honorées cela représente 15% du volume des ventes en 100% électrique de 2023 (328 512 unités) . Si le dispositif est désormais suspendu par décret jusqu'à l'année prochaine, l'Association ne peut que se féliciter de l'engouement majeur des ménages modestes pour la mobilité électrique, loin des clichés, et salue la décision du Gouvernement de doubler le volume de bénéficiaires éligibles.

Par ailleurs, le maintien du bonus et de la prime à la conversion pour les foyers les plus modestes est également un point positif à souligner pour accompagner l'inclusion sociale dans la transition énergétique. Cependant, la suppression du bonus occasion est une erreur politique qui, si elle n'est pas corrigée ou

compensée par d'autres dispositifs, aura des conséquences à long terme. En effet, alors que 6 Français sur 7 ont recours au marché de l'occasion, c'est en seconde main que l'on trouvera une base durable pour la démocratisation de la voiture électrique.

Inquiétude majeure : un coup de frein dans la transition des entreprises vers l'électrique ?

L'association s'inquiète également des conséquences de la suppression du bonus pour les personnes morales, autrement dit les flottes privées. Cette évolution, qui a surpris toute la filière, fait peser un risque freinage brutal sur l'électrification des flottes. Cette décision prive les entreprises d'un soutien financier essentiel pour mettre en œuvre la transition de leurs flottes mais aussi réaliser les autres investissements associés nécessaires en termes d'infrastructures de recharge. La disparition de ce bonus qui pouvait s'élever jusqu'à 3 000€ par véhicule est en incohérence avec la récente proposition de loi visant à accélérer le verdissement des flottes automobiles qui souhaite renforcer les obligations des entreprises et des services de l'Etat en matière d'électrification et qui introduit un mécanisme de sanctions.

Enfin, l'Avere-France tient à souligner l'importante contribution des flottes d'entreprises dans la dynamique du marché de l'occasion. La suppression du bonus prive ainsi le marché d'une source importante de véhicules d'occasion à terme, ce qui risque de compromettre l'atteinte des objectifs ambitieux fixés par le Gouvernement.

Stabilité et concertation : des besoins urgents pour l'écosystème

Après la fin brutale de l'appel à projets « Soutien au déploiement de stations de recharge haute puissance » et les errances autour de l'appel à projets « Écosystèmes des véhicules lourds électriques », ces évolutions du bonus écologique fragilisent encore plus un écosystème grandissant dont la pérennité est une des clefs de la décarbonation de notre économie. L'instabilité et l'absence de planification nuisent grandement à la confiance des acteurs, tant côté écosystème que côté entreprises clients, qui ont aujourd'hui besoin de visibilité.

Face à ces changements, l'Avere-France appelle le Gouvernement à réunir l'ensemble des parties prenantes et à engager une concertation. Celle-ci devra permettre de :

- Analyser l'impact des mesures et identifier les solutions pour en atténuer les effets négatifs ;
- Définir une stratégie cohérente et pertinente de long terme génératrice de stabilité, de visibilité et in fine de confiance ;
- Rechercher des leviers d'action complémentaires pour les véhicules et les infrastructures de

recharge associées pour garantir la réussite de cette transition.

Dans un contexte de finances publiques contraintes, les dispositifs d'aides doivent être les plus pertinents par rapport aux objectifs poursuivis.

A propos de l'Avere-France

L'Avere-France est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique. Créée en 1978 pour représenter l'ensemble de l'écosystème de la mobilité électrique dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif, elle a pour objectif de faire la promotion de l'utilisation des véhicules électriques et hybrides rechargeables. Elle rassemble aujourd'hui plus de 270 adhérents. L'Avere-France pilote le programme Advenir, qui finance le déploiement de bornes de recharge dans le cadre des certificats d'économie d'énergie du Ministère de la Transition énergétique, en lien avec l'ADEME. Il est l'un des principaux dispositifs de soutien au développement des points de recharge de véhicules électriques en France. En parallèle, le programme Advenir informe et sensibilise sur la mobilité électrique le grand-public, les élus et acteurs locaux ainsi que les professionnels de l'immobilier. Il a été renouvelé jusqu'en 2025.